

Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 mai 2018

EXPOSÉ INTRODUCTIF DU GOUVERNEUR

Mesdames et messieurs,

Au nom des membres du Comité de direction et en mon nom personnel, je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque nationale de Belgique.

Comme de coutume, j'aimerais ouvrir cette assemblée en revenant brièvement sur quelques activités, décisions et événements importants qui ont marqué l'année 2017 à la Banque nationale.

Premièrement, nous avons continué d'accomplir nos missions fondamentales dans les domaines de la politique monétaire et de la stabilité financière, en grande partie évidemment en collaboration avec la Banque centrale européenne et les autres banques centrales de l'Eurosystème. Nous avons fourni au grand public des informations circonstanciées à ce sujet dans notre Rapport annuel sur les développements économiques et financiers. Celui-ci est disponible sur le site internet de la Banque.

L'émission des billets de banque est une tâche de base historique des banques centrales. Les billets de banque demeurent aujourd'hui encore un important moyen de paiement et d'épargne. Comme le démontre une étude récente de la BCE, environ 65 pour cent des paiements en Belgique sont effectués en espèces. À la fin de 2017, plus de 21 milliards de billets de banque libellés en euros étaient en circulation dans la zone euro. Leur valeur cumulée s'élevait à 1 170 milliards d'euros. Dans ce domaine de la circulation fiduciaire, la Banque a été impliquée de près au cours de l'année écoulée dans le développement, la production et la mise en circulation du nouveau billet de cinquante euros. Cette coupure est la quatrième de la nouvelle série « Europe », qui s'achèvera par l'émission des nouveaux billets de 100 et de 200 euros au premier semestre de 2019.

Les activités de la Banque concernant les espèces se caractérisent par une modernisation et une automatisation croissantes. L'application informatique Cash Single Shared Platform (Cash SSP), qui sert à gérer les flux de trésorerie entre les banques centrales, les banques commerciales et les transporteurs de fonds, a été renouvelée en 2017. Ce programme, développé par la Banque, est utilisé par les collègues de huit autres banques centrales. Un bel exemple qui témoigne du crédit dont notre expertise et nos connaissances jouissent à l'étranger.

Une automatisation plus poussée des activités liées aux espèces n'étant pas réalisable au sein de l'infrastructure actuelle de notre siège au cœur de Bruxelles, il a été décidé de transférer à l'avenir cette activité dans un nouveau cash center moderne et facilement accessible, qui sera érigé en bordure de la capitale.

Cette réorganisation, combinée à la fermeture de nos deux derniers sièges de province – ceux de Liège et de Courtrai – ainsi que de notre imprimerie de billets de banque, entraîne la nécessité de réorienter vers d'autres postes de travail un certain nombre de collaborateurs qui occupaient jusqu'alors des fonctions opérationnelles. C'est pourquoi nous nous appuyons dans notre politique de ressources humaines activement sur la réadaptation professionnelle et sur la formation de ces collaborateurs. Cette réorientation a toutefois ses limites, notamment en raison de la diminution du nombre d'alternatives disponibles en termes de fonctions moins axées sur la connaissance. C'est la raison pour laquelle la Banque offre la possibilité à certains collaborateurs exerçant une fonction d'exécution de mettre anticipativement un terme à leur activité six mois à trois ans avant leur pension légale. Cette offre comporte également un coaching de reclassement professionnel pouvant durer jusqu'à deux ans, qui accompagne les intéressés pour trouver dans

un autre environnement une activité qui correspond mieux à leurs compétences. Nous créons ainsi la possibilité de réduire de manière socialement responsable nos activités opérationnelles, sans générer de chômage caché. Ce plan offre également de la marge pour procéder à de nouveaux recrutements dans les activités de la connaissance de la Banque en plein essor.

La Banque mise aussi activement sur l'innovation dans d'autres domaines. Ainsi, depuis octobre 2017, les établissements financiers situés en Belgique peuvent utiliser une nouvelle application NewCreditClaims, qui leur permet d'échanger rapidement et en toute sécurité des informations avec la Banque concernant la gestion des garanties dans le cadre de l'octroi de crédits.

Egalement en tant qu'autorité de contrôle prudentiel, la Banque se doit de rester au courant des innovations technologiques et de l'introduction de nouveaux processus, produits et applications dans les secteurs de la finance et de l'assurance. Ce n'est qu'en suivant très attentivement les évolutions sur le plan des FinTech et des InsurTech que les autorités de contrôle peuvent anticiper les nouveaux modèles d'affaires et s'adapter à un environnement en mutation rapide. Dans ce contexte, la Banque a créé, en collaboration avec les collègues de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), un point de contact central auquel les entreprises qui ont des idées innovantes peuvent adresser leurs questions au sujet des conditions et du cadre réglementaire.

Outre la publication d'études et d'analyses spécialisées dans les domaines économique-financier et statistique et une collaboration intensive avec le monde universitaire, la Banque prend aussi des initiatives plus accessibles afin de permettre au public d'acquérir des connaissances dans ses domaines d'activité. Un rôle didactique majeur est joué par le musée de la Banque nationale, qui a été modernisé et rénové en profondeur en 2017. Au moyen d'une gamme moderne de supports médiatiques et d'information, le nouveau musée propose aux visiteurs différents circuits conçus autour des valeurs essentielles d'une banque centrale, à savoir la stabilité et la confiance.

Mesdames et messieurs, je ne vous ai bien évidemment donné qu'un aperçu sommaire et partiel de quelques tendances récentes dignes d'intérêt. Vous trouverez des informations plus détaillées concernant les activités de la Banque dans le Rapport d'entreprise et sur notre site internet.

Je vous remercie pour votre attention et je passe la parole au directeur Tom Dechaene pour la présentation des comptes annuels de l'exercice écoulé.